

FAMILLES RURALES



Mercredi 20 mars 2024

DÉCORATION DE PÂQUES

FLIN / SALLE DES FÊTES



Atelier ouvert à tous : cuisine, bricolage de Pâques

Les enfants doivent être accompagnés

Tarif : 2 € par personne
(pour participants et accompagnateurs)

Inscriptions obligatoires
auprès d'Aline au 06.70.33.14.34



Samedi 23 mars 2024

ATELIER A 4 MAINS SALLE DES FÊTES / PETTONVILLE



À la recherche d'une activité manuelle,
d'un moment de complicité avec votre enfant ?
Venez réaliser un hôtel à insectes
avec des matériaux de récupération.
À partir de 8 ans / 1 enfant = 1 parent

Nombre de places limité
Tarif : 3€/binôme

Inscription obligatoire
auprès d'Aline au 06.70.33.14.34



Dimanche 7 avril 2024

BABY BROCANTE AZERAILLES / SALLE DES FÊTES



Jouets, matériel de puériculture, vêtements d'enfants de 0 à 12 ans

Exposants : 3€ la table

Inscriptions auprès
d'Aline au 06.70.33.14.34



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 23 février 2024

Représentée : Madame Carole JACQUOT

Excusés : Mesdames Audrey MOUGENOT et Corinne VALENTIN et Monsieur Ghislain GALLAND

OFFRE DE TRAVAUX AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS : PHASE 2

Monsieur le Maire expose le rapport d'analyse des offres faites par les entreprises concernant les travaux d'aménagement des espaces publics phase 2 relative à la sécurisation de l'arrêt de bus.

Trois entreprises ont remis une offre :

- COLAS
- THIRIET
- STV

Au vu de l'analyse des offres selon les critères définis au règlement de consultation :

- la société COLAS obtient la note finale de 67,9/100
- la société THIRIET obtient la note finale de 86,4/100
- la société STV obtient la note finale de 82,6/100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 07 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, décide d'attribuer le marché à la société THIRIET :

- Total du marché : 127 719,50 € HT

PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du programme d'actions 2024 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier communal détaillé comme suit :

- TRAVAUX SYLVICOLES

Travaux préalables à la régénération : broyage de la végétation, localisation : 3.i Broyage en plein de la prairie à gibier (entretien)

Pour un montant de 1 270,00 € HT

- TRAVAUX DE MAINTENANCE

Réseau de desserte : entretien des lisières

Localisation : ensemble du réseau routier

Broyage de la végétation le long des chemins

Entretien du parcellaire : traitement manuel et mise en peinture

Localisation : limites 5/6, 12/15, 12/16, 13/14, 14/15 et 16/17

Essartement des lignes avant passage du gyrobroyeur

Entretien du parcellaire : broyage mécanique

Localisation : limites 5/6, 12/15, 12/16, 13/14, 14/15 et 16/17

Pour un montant de 6 670.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention accepte les travaux de maintenance pour le programme d'action 2024 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier communal pour un montant total de 7 940.00 € HT.

RENUMEROTATION RUE DE FAGNOUX

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de renuméroter entièrement la rue de Fagnoux et l'informe de sa proposition de renumérotation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention accepte de renuméroter la rue de Fagnoux.

DETERMINATION DU PRIX DE VENTE DU BOIS DE CHAUFFAGE AUX HABITANTS

La commune vend du bois de chauffage aux habitants de Lachapelle selon les modalités suivantes :

- Bois quartier :
45,00 euros le stère à venir chercher au niveau des parkings de la mairie.
50.00 euros livrés sur le territoire de la commune.
- Bois charbonnette :
25,00 euros le stère à venir chercher au niveau des parkings de la mairie.
30.00 euros livrés sur le territoire de la commune.

Les lots seront attribués dans l'ordre de réservation à concurrence du stock disponible (5 stères par foyer).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 contre et 00 abstention approuve les tarifs de vente.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de fixer le montant des subventions communales à verser pour 2024, sous réserve d'une demande effectuée via le cerfa en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, décide d'attribuer et de verser les subventions suivantes, pour un montant total de 4 710.00 € :

- Clique de Raon l'Etape : 60.00 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers des Grands Faings : 100.00 €
- Coopérative école de Thiaville-sur-Meurthe : 150.00 €
- Resto du cœur : 100.00 €
- Secours populaire : 100.00 €
- Divers : 1 200.00 €
- Foyer rural de Lachapelle (subvention exceptionnelle) : 3 000.00 €

ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la possibilité de renouveler l'adhésion de la commune au service de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Pour rappel, le CEP est une approche de mutualisation d'expertise qui permet à une collectivité de réduire et maîtriser ses consommations et dépenses énergétiques.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention autorise le Maire à signer les documents permettant la reconduction de la convention, ainsi que toutes pièces nécessaires à la mission et désigne un élu "Responsable Energie" qui sera l'interlocuteur privilégié du CEP pour le suivi de sa mission ainsi qu'un agent administratif et/ou un agent technique qui pourront assurer la transmission rapide des informations et documents nécessaires et appuieront les interventions du CEP sur le patrimoine de la collectivité :

- Gaël THIRION responsable énergie
- Nadège HOARAU agent administratif

PROPOSITION D'ACHAT DE TERRAINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Eric LANGER, demeurant 13 ter rue de Baccarat, à Lachapelle, qui souhaite se porter acquéreur des parcelles ZB 103 au lieu dit "basse derrière".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention décide de proposer à Monsieur Eric LANGER la vente des parcelles au prix de 420.00 €.

SUPPRESSION DE POSTES DE PROFESSEURS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le courrier de Madame Chaynesse KHIROUNI, présidente du Département de Meurthe-et-Moselle concernant la suppression de 54 postes de professeurs des écoles en Meurthe-et-Moselle.

Madame KHIROUNI s'inquiète des répercussions d'un si grand nombre de suppressions et appelle l'ensemble des communautés éducatives, des parents d'élèves et des élus locaux à une mobilisation collective pour défendre la nécessité de moyens supplémentaires pour l'éducation des enfants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention décide de soutenir l'action de Madame Chaynesse KHIROUNI.

Environnement

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tri sélectif :

- Jeudi 28 mars
- Jeudi 11 avril
- Jeudi 25 avril

Ordures ménagères

- Jeudi 21 mars
- Jeudi 4 avril
- Jeudi 18 avril

DÉCHETTERIE À BACCARAT

Du lundi au samedi

(fermée le jeudi et les jours fériés)

de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h

Dimanche de 9h à 12h (interdit aux professionnels)

Dernière entrée 15 minutes avant la fermeture
www.trions.fr/mes-dechetteries/baccarat/

OFFRE EMPLOI JEUNE

Vous avez 16 ans ou plus, vous êtes collégien, lycéen ou étudiant, vous habitez à Lachapelle et vous désirez travailler durant les vacances de printemps ?

La commune de Lachapelle vous propose un emploi jeune pour les périodes suivantes :

- Semaine 17 : lundi 22/04/2024, mercredi 24/04/2024 et vendredi 26/04/2024
- Semaine 18 : lundi 29/04/2024 et vendredi 03/05/2024



Pour cela, il vous suffit de déposer votre curriculum vitae et votre lettre de motivation en mairie (durant les heures de permanence ou dans la boîte aux lettres de la mairie) ou par mail mairie.lachapelle@wanadoo.fr pour le 5 avril au plus tard.

Communiqué

AEIM 54 - BRIOCHES DE L'AMITIE

Comme chaque année, la commune de Lachapelle s'associe à l'association AEIM54 pour son « Opération Brioches ».

Une semaine de solidarité au profit des enfants et adultes en situation de handicap accompagnée par l'association sur l'ensemble du département de Meurthe et Moselle.

Samedi 6 avril à partir de 10h, des bénévoles de la commune passeront vous proposer de soutenir cette association par l'achat d'une brioche.

POUR VOUS, CE N'EST
QU'UNE BRIOCHE
POUR MOI, C'EST
UN AVENIR SEREIN



DU 4 AU 14 AVRIL 2024

www.aeim54.fr



Membre de l'association
Unapei



Le réseau Unapei accompagne des personnes avec un handicap intellectuel, psychique, polyhandicapées et avec autisme.

JE DONNE, JE REÇOIS UNE BRIOCHE !

Cette année nos fonds collectés par l'AEIM serviront à financer la création de sa première CRÈCHE, un projet innovant, inclusif et porteur pour toutes les familles. Une crèche qui aura à cœur d'accueillir des enfants aux sensibilités diverses et qui sera accessible aux enfants en situation de handicap. Une crèche OUVRETE A TOUS sur le territoire de Meurthe et Moselle. L'ouverture est prévue pour 2026

@aeim54 f @aeim54 AEIM-Adapei 54

OU FAIRE UN DON



Avec le soutien national de :
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Intégrance

evolucare

Avec le soutien local de :
AFRIPROD

sodexo

Mediaparc

En partenariat avec :

Nancy

La Mairie

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et jeudi de 17h à 19h

10 bis rue de l'Abbé Schlienger

mairie.lachapelle@wanadoo.fr

Tél: 03.83.71.40.28

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune de Lachapelle met à la disposition de ses habitants **9 tables et 40 chaises** qui leur seront prêtés à titre gracieux. Les réservations se feront auprès du secrétariat de mairie, soit aux heures de permanence, soit par mail.

... plus d'informations sur WWW.MAIRIE-LACHAPELLE.FR



Commune Lachapelle

